

n° CAS: 10217-54-2 MSDS

## MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance  
:  
n° CAS : 10217-54-2  
Code du produit : 4080D  
Formule brute : N2H5OH

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Industrial. For professional use only.

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.  
107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba  
400005 Mumbai - INDIA  
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699  
[info@lobachemie.com](mailto:info@lobachemie.com) - [www.lobachemie.com](http://www.lobachemie.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 3	H301
Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 3	H311
Toxicité aiguë (inhalation:vapeur) Catégorie 3	H331
Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1	H314
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317
Cancérogénicité, Catégorie 1A	H350
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1	H410

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

# Hydrazine hydrate 60%

## Fiche de données de sécurité

### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS05



GHS06



GHS08



GHS09

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP) :

H301+H311+H331 - Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation  
H314 - Causes severe skin burns and eye damage  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H350 - Peut provoquer le cancer (par inhalation)  
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (CLP) :

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation  
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement  
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage, des vêtements de protection, des gants de protection  
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P261 - Éviter de respirer les fumées, gaz, vapeurs

## 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Nom : Hydrazine hydrate 60%

n° CAS : 10217-54-2

Nom	Identificateur de produit	%
HYDRAZINE HYDRATE 80% substance de la liste candidate REACH (Hydrazine)	(n° CAS) 7803-57-8	72 - 74
Eau	(n° CAS) 7732-18-5 (Numéro CE) 231-791-2	28 - 30

Textes des phrases H: voir section 16.

# Hydrazine hydrate 60%

## Fiche de données de sécurité

### 3.2. Mélanges

Non applicable

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Consulter immédiatement un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après inhalation : Toxique par inhalation.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Toxique par contact cutané.
- Symptômes/lésions après ingestion : Toxique en cas d'ingestion.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu. Ne pas respirer les gaz.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
- Procédures d'urgence : Aérer la zone.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédures de nettoyage : Recueillir le produit répandu. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Hydrazine hydrate 60%

## Fiche de données de sécurité

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Mesures d'hygiène	: Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	: Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.
------------------------	--

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains	: des gants de protection
Protection oculaire	: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires	: Porter un équipement de protection respiratoire

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Clear, colorless liquid.
Couleur	: Aucune donnée disponible
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible

# Hydrazine hydrate 60%

## Fiche de données de sécurité

Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur à 50 °C	: 5 mm Hg at 25°C
Densité relative de vapeur à 20 °C	: > 1 vs air
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1.029 g/ml at 25°C
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: 99.99 vol %

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.2. Stabilité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Surchauffe. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Oral: Toxique en cas d'ingestion. Cutané: Toxique par contact cutané.  
Inhalation:vapeur: Toxique par inhalation.

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Causes severe skin burns and eye damage.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Lésions oculaires graves, catégorie 1, implicite

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Peut provoquer le cancer (par inhalation).

# Hydrazine hydrate 60%

## Fiche de données de sécurité

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composant	
(7803-57-8)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : 2030

N° ONU (IMDG) : 2030

N° ONU (IATA) : 2030

N° ONU (ADN) : Non réglementé

# Hydrazine hydrate 60%

## Fiche de données de sécurité

N° ONU (RID) : Non réglementé

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation exacte d'expédition/Description (ADR) : HYDRAZINE, AQUEOUS SOLUTION  
Proper Shipping Name (IMDG) : HYDRAZINE, AQUEOUS SOLUTION  
Désignation exacte d'expédition/Description (IATA) : HYDRAZINE, AQUEOUS SOLUTION  
Désignation officielle pour le transport (ADN) : Non réglementé  
Désignation exacte d'expédition/Description (RID) : Non réglementé  
Transport document description (ADR) : UN 2030 HYDRAZINE, AQUEOUS SOLUTION, 8 (6.1), II, (E), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT  
Description document de transport (IMDG) : UN 2030 HYDRAZINE, AQUEOUS SOLUTION, 8 (6.1), II, POLLUANT MARIN/DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT  
Description document de transport (IATA) : UN 2030 HYDRAZINE, AQUEOUS SOLUTION, 8 (6.1), II, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : 8 (6.1)

Étiquettes de danger (ADR) : 8, 6.1



#### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 8 (6.1)

Étiquettes de danger (IMDG) : 8, 6.1



#### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 8 (6.1)

Étiquettes de danger (IATA) : 8, 6.1



#### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non réglementé

#### RID

# Hydrazine hydrate 60%

## Fiche de données de sécurité

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non réglementé

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : II  
Groupe d'emballage (IMDG) : II  
Groupe d'emballage (IATA) : II  
Groupe d'emballage (ADN) : Non réglementé  
Groupe d'emballage (RID) : Non réglementé

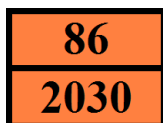
### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Oui  
Polluant marin : Oui  
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : CT1  
Disposition spéciale (ADR) : 530  
Quantités limitées (ADR) : 1L  
Quantités exceptées (ADR) : E0  
Instructions d'emballage (ADR) : P001, IBC02  
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP15  
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T7  
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : TP2  
Code-citerne (ADR) : L4BN  
Véhicule pour le transport en citerne : AT  
Catégorie de transport (ADR) : 2  
Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention : CV13, CV28  
Danger n° (code Kemler) : 86  
Panneaux oranges :



Code de restriction concernant les tunnels (ADR) : E  
Code EAC : •2X  
Code APP : B

#### - Transport maritime

Quantités limitées (IMDG) : 1 L  
Quantités exceptées (IMDG) : E0  
Packing instructions (IMDG) : P001  
IBC packing instructions (IMDG) : IBC02  
Tank instructions (IMDG) : T7  
Tank special provisions (IMDG) : TP2, TP13  
EmS-No. (Fire) : F-A  
EmS-No. (Spillage) : S-B  
Stowage category (IMDG) : D



# Hydrazine hydrate 60%

## Fiche de données de sécurité

Stowage and handling (IMDG) : SW2  
Segregation (IMDG) : SG35

### - Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA) : E0  
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) : Interdit  
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA) : Interdit  
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA) : Interdit  
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA) : Interdit  
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA) : 855  
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) : 30L  
Disposition particulière (IATA) : A1, A36  
Code ERG (IATA) : 8P

### - Transport par voie fluviale

Non réglementé

### - Transport ferroviaire

Non réglementé

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Hydrazine hydrate 60% is not on the REACH Candidate List

Contient une(des) substance(s) de la liste candidate REACH à une concentration  $\geq 0.1\%$  : <Substance(s)Names>

Hydrazine hydrate 60% is not on the REACH Annex XIV List

#### 15.1.2. Directives nationales

##### Allemagne

12th Ordinance Implementing the Federal Immission Control Act - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

##### Danemark

# Hydrazine hydrate 60%

## Fiche de données de sécurité

Recommandations réglementation danoise : Young people below the age of 18 years are not allowed to use the product  
Pregnant/breastfeeding women working with the product must not be in direct contact with the product  
The requirements from the Danish Working Environment Authorities regarding work with carcinogens must be followed during use and disposal

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 3 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 3
Acute Tox. 3 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 3
Acute Tox. 3 (Inhalation:vapour)	Toxicité aiguë (inhalation:vapour) Catégorie 3
Acute Tox. 3 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 3
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1
Carc. 1A	Cancérogénicité, Catégorie 1A
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, Catégorie 3
Skin Corr. 1	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1B
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H301	Toxique en cas d'ingestion
H311	Toxique par contact cutané
H314	Causes severe skin burns and eye damage
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H331	Toxique par inhalation
H350	Peut provoquer le cancer
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*